



54^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PECHE DE BORD DE MER

VIEUX – BOUCAU le 28 – 29 – 30 SEPTEMBRE 1^{er} – 2 OCTOBRE



Déroulement de l'épreuve

Commissaires

Ils seront choisis parmi les licenciés de la fédération.

1 commissaire pour 6 pêcheurs. Ils auront la charge de faire respecter le règlement conformément aux règles éditées. Une réunion, afin d'harmoniser la manière de pratiquer sera effectuée par le responsable ainsi qu'un tirage au sort des postes à surveiller.

Sécurité

Une équipe de secouristes est prévue sur chacune des zones de pêche.

Pesée

Elle sera effectuée au v.v.f dans la même salle qui aura servi au tirage au sort. Tous les poissons figurant dans la liste des espèces protégées qui n'atteindront pas la taille légale, seront mesurés et remis à l'eau vivants. Ils seront alors convertis à la pesée suivant le tableau de correspondance en vigueur dans le comité Aquitaine. Les autres seront enregistrés, tués et ramenés à la pesée.

Jury et règlements

Le jury sera désigné avant la compétition par la commission nationale Bord de Mer. Il aura pour mission de veiller à l'application du règlement fédéral ainsi qu'au contrôle du tirage au sort, des licences, de la pesée et à l'examen des réclamations s'il y a lieu.

Réclamations

Conformément à l'article 14 du règlement fédéral et du cahier des charges, les réclamations devront être adressées au responsable du jury le plus tôt possible après la fin de l'épreuve, au plus tard à la fin de la pesée. Elles seront jugées par le jury qui statuera sans appel.

Résultats

Les résultats de la 1^{er} et de la 2^{ème} manche seront affichés dès la fin des épreuves dans le hall d'accueil du v.v.f.

Proclamation des résultats

Elle sera effectuée le samedi 02 octobre à 10h30 a la salle des sports de Vieux- Boucau

Repas de clôture

Il sera servi le samedi 02 octobre à 13h00 a la salle des sports de Vieux - Boucau

Forfaits

Fiche d'inscription individuelle compétiteur

Fiche d'inscription individuelle accompagnateur